



DIRECTION GENERALE DES DOUANES
ET DROITS INDIRECTS

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES
DOUANES ET DROITS INDIRECTS
DE POINTE-NOIRE

Compte rendu de la Journée des Partenaires du vendredi 20 février 2015

La Journée des Partenaires du vendredi 20 février 2015 s'est tenue dans la salle de conférences de la Direction Départementale des Douanes et Droits Indirects de Pointe-Noire, sous la présidence de Madame la Directrice Départementale.

Après le rappel des sujets débattus au cours de la réunion précédente, les participants ont examiné les points suivants :

- **La sécurisation des carnets de TEL**

Le Colonel Théodore NGAKOSSO, Chef du Service des Finances et du Matériel, a informé les participants sur les dispositions prises pour sécuriser les carnets de TEL, notamment :

- une signature qui doit figurer obligatoirement sur chaque feuillet d'un carnet de TEL ;
- l'apposition d'un cachet sec à partir du mois de mars 2015, sur chaque feuillet d'un carnet de TEL.

- **Les conséquences engendrées par les procédures du GUOT**

Madame Laurence THIEL CHEHOURI de la Société Bolloré Africa Logistics et Monsieur Dominique OBAMBI, Directeur Général de la Société Les Pirogues d'Alima ont déploré la baisse considérable des importations due au blocage dans les ports d'embarquement des marchandises destinées au Congo, en raison de l'application rigide et précipitée des procédures du GUOT.

Le Colonel Albert Raphaël DIRAT, Chef du Bureau Principal Port et le Colonel Théodore NGAKOSSO ont fait remarquer que cette baisse des importations a une

incidence directe sur les recettes douanières. Ils ont suggéré que le service rédige à ce propos une fiche technique à l'attention de la hiérarchie.

Madame la Directrice Départementale a informé les participants que le service des douanes a reçu en copie le courrier adressé au gouvernement par UNICONGO (dont lecture a été faite) au sujet des difficultés liées à l'installation du GUOT. Elle a invité les participants à attendre la réponse des autorités.

- **La mission de « contrôle et de suivi des recouvrements des droits et taxes en douane des valeurs éludées en 2014 »**

Monsieur Dominique OBAMBI, Directeur Général de la Société Les Pirogues d'Alima, a déploré le fait que la Mission du Ministère de l'Economie, des Finances, du Plan, du Portefeuille Public et de l'Intégration sur « le contrôle et le suivi des recouvrements des droits et taxes en douane des valeurs éludées en 2014 » travaille sur la base d'informations erronées recueillies auprès de COTECNA .

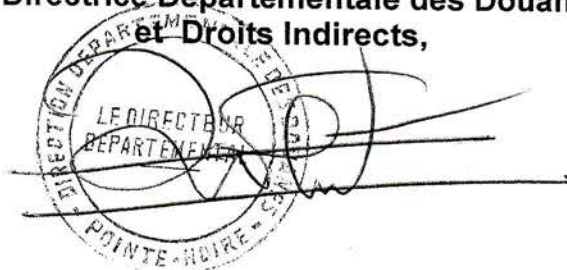
Madame la Directrice Départementale a expliqué que cette mission de contrôle émanant du Ministère, le Département n'a pas compétence pour donner des appréciations sur ses méthodes de travail.

- **La rupture du stock des déclarations d'importation (DI) manuelles pour les importations par voie aérienne**

Madame Laurence THIEL CHEHOURI de la Société Bolloré Africa Logistics a informé les participants de la rupture du stock des déclarations d'importation (DI) manuelles pour les importations par voie aérienne.

Commencée à 9H10, la réunion a pris fin à 10H00.

**La Directrice Départementale des Douanes
et Droits Indirects,**



Madame Florence LOEMBA